

Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales Paris,
et Politique en Afrique, Paris.
contactCollectifSLSPAfrique@gmail.com
<http://www.electionsafrique.org>

Lettre envoyée en version courriel

Le 25 février 2013,

A l'attention de **Monsieur Nicolas Westcott**, directeur général pour l'Afrique, Service Européen Action Extérieure de Union européenne

Copie :

- **M. Andris Piebalgs**, commissaire au Développement de l'Union européenne
- **Mme Ashton Catherine**, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Monsieur Westcott,

Bonjour,

Le Collectif de solidarité aux luttes sociales et politiques en Afrique a bien reçu votre lettre en date du 11 février 2013, en réponse à la lettre ouverte qu'il vous a adressée le 18 janvier 2013 sur l'organisation des élections législatives au Togo (<http://www.electionsafrique.org/Togo-elections-legislatives-Lettre.html>), et vous remercie pour les informations que vous lui avez apportées. Suite à ce premier échange, les participants et signataires souhaiteraient obtenir des précisions, car nous accordons une importance capitale au processus électoral des prochaines législatives au Togo dans le souci de prévenir tout acte délictueux qui contribuerait à entacher la manifestation de la vérité issue des urnes dont sont malheureusement coutumières les élections au Togo.

Le collectif note avec satisfaction dans votre courrier que « Tout appui financier direct de l'UE au processus électoral au Togo, dépendra de l'existence d'un accord élargi et de la mise en œuvre des réformes électorales dans l'esprit des recommandations des missions d'observations électorales de 2007 et 2010 en particulier en ce qui concerne le réaménagement du découpage électoral. » Par ailleurs, nous savons que l'UE ne finance pas directement les législatives de 2013, se contenant au financement d'une observation 'domestique'.

Visiblement, le gouvernement togolais ne s'est pour l'instant pas engagé à refaire un découpage électoral, conforme aux données démographiques, selon les recommandations des missions d'observation électorales de 2007, pour les législatives de 2013. De quelle manière compte agir l'UE pour que le redécoupage électoral soit effectif lors des législatives de 2013 et non des suivantes en 2018 ?

Par ailleurs, le collectif s'interroge sur la cible et l'intérêt des appuis indirects de l'UE qui ne seraient pas conditionnés à l'application des recommandations de l'UE et souhaiterait avoir des précisions sur ces appuis indirects. L'appui de l'UE étant limité à l'observation 'domestique' via la société civile, l'institut Gorée a signé un contrat de financement avec la Délégation de l'UE basée au Togo en décembre 2012. Dans la mise en œuvre du contrat, l'institut Gorée aurait associé un consortium de 35 organisations de la société civile togolaise regroupées au sein de SYCED et la Fondation Hanns Seidel. Quels ont été les critères de choix des organisations de la société civile togolaise ? Quelles sont les garanties de l'efficacité des actions de ces organisations dans un processus électoral conduit unilatéralement jusqu'à présent par le pouvoir en place ?

Les 10 et 12 janvier 2013, des incendies d'origine probablement criminelle ont ravagé deux principaux marchés des villes de Kara au Nord du Togo et de Lomé la capitale. Ces incendies ont donné lieu à des arrestations arbitraires des responsables de l'opposition regroupés au sein du collectif « Sauvons le Togo. » Ces arrestations politiques déguisées en arrestations judiciaires compromettent les possibilités d'organisation apaisée des prochaines législatives. Entre autres, le Parti Socialiste au pouvoir en France, dans un communiqué daté du 13 février 2013 intitulé « démocratie bafouée », a demandé la libération immédiate des personnes injustement incarcérées dans cette affaire. Cette situation inquiète sérieusement le collectif qui souhaite connaître la position de l'UE sur ces arrestations.

Le collectif constitué autour de la société civile et des partis politiques ne travaille pas pour ses intérêts, et agit dans la transparence nécessaire à l'information des citoyens togolais, africains, ou européens, sensibles à la démocratisation du Togo. Aussi, nous avons pris la liberté de publier sur notre site internet votre réponse du 11 février 2012, et souhaiterions, si vous le permettez, continuer de cette même manière.

Dans l'attente de réponses, les membres du Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politique en Afrique vous prient d'agréer l'expression de leur considération.

Le Collectif de Solidarité aux Luttes Sociales et Politiques en Afrique.